RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01783
Numéro SIREN : 439 086 703
Nom ou dénomination : ABELEC

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2017 sous le numéro de dépôt 5400

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

540

DGFiP N° 2050 2016

Greffe Tribunal de Commerce - Pontoise
20 JUIN 2017

Désignation de l'entreprise : **ABELEC**

Adresse de l'entreprise : 115 RUE D'EPINAY 95100 ARGENTEUIL

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 3 9 0 8 6 7 0 3 0 0 0 1 4

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Brut 1	N°	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122015 Net 3	N-1 31122014 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement*	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 500	AS	4 500		
		Autres immobilisations corporelles	AT	31 337	AU	6 870	24 466	30 670
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH		BI			
		TOTAL (II)	BJ	**35 837**	BK	**11 370**	**24 466**	**30 670**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	23 707	BY		23 707	22 067
		Autres créances (3)	BZ	12 211	CA		12 211	16 150
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	13 837	CG		13 837	17 936
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			
		TOTAL (III)	CJ	**49 755**	CK		**49 755**	**56 153**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**85 592**	1A	**11 370**	**74 221**	**86 824**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2016

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise **ABELEC** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 7 623)	DA	7 623	7 623
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	37 222	27 705
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**7 648**	**9 518**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**53 255**	**45 607**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 050	11 837
	Dettes fiscales et sociales	DY	12 916	29 380
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**20 966**	**41 217**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**74 221**	**86 824**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	20 966	41 217
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2016

Désignation de l'entreprise : **ABELEC** — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	124 152	FH		FI	124 152	155 890
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**124 152**	FK		FL	**124 152**	**155 890**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		792
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**124 153**	**156 684**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		1 895
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	57 414	87 757
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2 664	2 714
	Salaires et traitements *					FY	33 363	40 031
	Charges sociales (10)					FZ	26 735	26 273
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	6 204	266
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	499	2
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**126 880**	**158 937**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(2 727)	**(2 253)**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(2 727)	**(2 253)**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DGFiP N° 2053 2016

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise **ABELEC** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	12 062	13 188
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		200
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**12 062**	**13 388**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	287	180
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**287**	**180**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**11 775**	**13 208**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 400	1 437
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**136 215**	**170 072**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**128 567**	**160 554**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**7 648**	**9 518**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1		792
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		1 041
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
671200 penalites majoration		
772000 PROD EX ANT		12 062
778800 PROD EXCEP		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ABELEC

Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 7.623 euros
Siège social : 115, rue d'Epinay - 95100 - Argenteuil

RCS Pontoise N° 439.086.703

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU VINGT TROIS JUIN DEUX MILLE SEIZE
STATUANT SUR LES COMPTES CLOS AU 31/12/2015

L'an deux mille seize,
Le vingt-trois juin,
à dix heures ;

Les associés de la société " **ABELEC** " ; Société A Responsabilité Limitée, au capital de sept mille six cent vingt trois euros, dont le siège social est 115, rue d'Epinay - 95100 – Argenteuil ; immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de Pontoise sous le numéro B 439.086.703 ; se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social de la société sur convocation de Monsieur Abdelhamid BENTALEB, gérant de la société ABELEC.

L'assemblée est présidée par Monsieur Abdelhamid BENTALEB.

Sont présents :

- Monsieur Abdelhamid BENTALEB, titulaire de :	1.906 parts sociales
- Madame Daina ZOUHANI, titulaire de :	3.812 parts sociales
- Madame Sacia BENTALEB, titulaire de :	1.905 parts sociales
	---
que le total représenté est de :	7.623 parts sociales

Monsieur le Président de l'assemblée, constate que les associés présents ou représentés, possèdent ensembles 7.623 parts sociales représentant la totalité du capital social et, l'assemblée réunissant le quorum requis par la loi, peut valablement délibérer.

AB DZ SB

ORDRE DU JOUR

- Ratification du mode de convocation,
- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance, sur l'activité de la société,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2015 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

◊ L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2015,

◊ Le rapport de gestion établi par la gérance,

◊ Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce,

Monsieur le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

AB DZ SB

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés déclare ratifier expressément et sans réserve, l'inobservation des délais et du mode de convocation utilisé par la gérance pour la tenue de la présente assemblée générale ordinaire et en conséquence, renonce à se prévaloir des nullités légales pouvant découler du mode de convocation employé, qui se trouve couvert conformément aux dispositions de l'article L.223-27 du Code de Commerce. Aucune feuille de présence n'a été établie et chaque associé paraphera et signera le présent procès-verbal.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SECONDE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/12/2015, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle approuve les dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition de la gérance, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de sept mille six cent quarante-huit euros (€. 7.648), et que les sommes distribuables sont constituées comme suit :

✓ ORIGINE DU RESULTAT A AFFECTER :

Résultat de l'exercice constaté au bilan arrêté le 31 décembre 2015.....	7.648 €.
Total du montant à affecter.....	7.648 €.

✓ AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE :

Report à nouveau bénéficiaire.....	7.648 €.
Total du montant affecté.....	7.648 €.

✓ MONTANT DES DIVIDENDES DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

Conformément à la loi, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en paiement au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

AB DZ SB

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte des conventions susvisées conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et déclare approuver chacune d'entre elle.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés présents.

Madame ZOUHANI Daina
Associée

Monsieur Abdlehamid BENTALEB
Gérant-Associé

Madame Sacia BENTALEB
Associée

BA DZ SB